

Fiche descriptive du traitement gestion de la clientèle de passage de Bank Al-Maghrib

Intitulé du traitement	Gestion de la clientèle de passage et des opérations s'y rapportant
Finalité(s) du traitement	<ul style="list-style-type: none"> - les opérations de mise à disposition; - les opérations de retrait, versement et transferts de fonds ; - les paiements des chèques ; - les opérations de change ; - la veille sur la qualité des services ; - la gestion des moyens de communication et du courrier ; - la gestion des réclamations ; - l'élaboration de statistiques pour des besoins de gestion ;
Catégorie des personnes concernées	les clients de passage de la Banque et des établissements de crédit : personnes physiques, leurs mandataires habilités et tuteurs ; personnes morales (mandataires et représentants)
Catégorie des données traitées	<ul style="list-style-type: none"> - Identité : nom, prénoms, date et lieu de naissance, pièces d'identité, signature, nationalité ; - Données bancaires : numéro de la transaction, - Coordonnées : adresses postales, numéros de téléphones, adresses électroniques personnelles et professionnelles
Durée de conservation	10 ans à compter de l'exécution de l'opération
Destinataires	<ul style="list-style-type: none"> - les autorités judiciaires et les auxiliaires de justice ; - les ayants droit, les tuteurs et les mandataires habilités ; - les établissements de crédit et organismes assimilés, les filiales et les entreprises liés contractuellement pour l'exécution de tâches se rapportant à la tenue des comptes de la clientèle et à la gestion des opérations s'y rapportant ; - les compagnies d'assurances et les cabinets de courtage (pour la mise en jeu de l'assurance) ; - les autres établissements teneurs de comptes pour les transferts de fonds ; - les prestataires conventionnels (avocats, notaires, huissiers, experts et médiateurs) ;

	<ul style="list-style-type: none"> - les entreprises liées contractuellement pour l'exécution de certaines tâches nécessaires à la gestion du recouvrement et du contentieux (sous-traitants); - les intermédiaires pour l'exécution de certaines opérations bancaires (à titre d'exemple : GSIMT (Groupement des Systèmes Interbancaires Marocains de Télé-compensation), SWIFT (Society Worldwide Interbank Financial Télécommunication), CMI (centre monétique interbancaire) ; - les organismes conventionnés (mutuelles, caisses de retraites ...); - l'ANRF (L'Autorité Nationale du Renseignement Financier) et Maroclear ; - les services chargés du contrôle (commissaires aux comptes, auditeurs, services chargés des procédures internes ou externes de contrôle); - les administrations habilitées à recouvrer les créances publiques conformément au code de recouvrement des créances publiques, telles que la Direction générale des impôts et l'Administration des douanes et impôts indirects ;
Service ou entité de Bank Al-Maghrib chargé(e) de la mise en œuvre	Direction Réseau et Présence de Place , Département Réseau, Avenue Annakhil , Hay Riad, Rabat. mail : PDP_contact@bkam.ma,numéro de téléphone 080 200 11 11
Service ou entité chargé(e) du respect du droit d'accès, de rectification et d'opposition	Direction Réseau et Présence de Place , Département Réseau , Avenue Annakhil, Hay Riad, Rabat,mail : PDP_contact@bkam.ma,numéro de téléphone 080 200 11 11
Responsable du traitement	Bank Al-Maghrib, 277, Avenue Mohammed V, Boite postale: 445 , Rabat , standard: 080 200 11 11
Formalité légale	Autorisation de la CNDP n° A-GC -335 /2018 du 3 septembre 2018
Transfert des données vers l'étranger	Non